



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 4 juillet 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 27 juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Serge Nilly, Yvette Bouguen, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Cécile Peltier a donné pouvoir à Danièle Kha
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Pascale Douineau
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Michaël Quernez
Eric Alagon a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Christophe Couic a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

7. CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION « LABEL IMAGE COMMUNAUTÉ, L'ASSOCIATION CHLOROFILM ET LA VILLE DE QUIMPERLE POUR LE FESTIVAL « LES PASSEURS DE LUMIERES » - 9 1/2 EME EDITION, DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2018

Exposé :

Depuis plusieurs années, la Ville de Quimperlé est partenaire du festival « Les Passeurs de Lumière », organisé par l'association Label Image et financé par Quimperlé Communauté.

Ce festival se déroulera **du 20 au 22 septembre 2018**. Le festival explorera la thématique : « **91/2, Rétrospectives en lumière** ». 91/2 va décliner les meilleurs moments du festival par année, autour de deux grands axes :

1. Revisitation de 2009 à 2017 des moments les plus marquants, emblématiques ou émouvants,
2. Expositions, projections d'animations et d'images en musique avec les grands dessins animés comme fil conducteur.

Principalement concentré sur le bourg de la commune de Bannalec pour une meilleure lisibilité, le festival proposera à la population un parcours identifié alternant projections vidéos, expositions, animations et rencontres organisées dans différents lieux de la commune.

En outre, les deux salles de cinéma du territoire sont partenaires de la manifestation en choisissant de projeter, en concertation avec l'association Label Image, des films liés à la thématique ou particulièrement innovants, sous forme de séances publiques et/ou scolaires. Un billet unique mis en place par l'association, le Pass Passeurs de lumière, donnera accès à tous les sites du festival, y compris les salles de cinéma.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe, entre la Ville de Quimperlé, l'Association Chlorofilm, Quimperlé Communauté et l'association Label Image.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 13 juin 2018

P.J. : convention

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ .**

